

XIV. EDUCATION AU TERRITOIRE POUR TOUS

A. Rappel sur l'ambition du projet

Les Parcs naturels régionaux utilisent le terme « d'éducation au territoire » car le lieu de vie des enfants, des jeunes et des adultes concernés est le point de départ de toutes actions éducatives menées par un Parc. Il s'agit de permettre à chacun de développer une appartenance avec son milieu de vie et de favoriser une culture de l'engagement. L'objectif de cette éducation est de rendre plus explicites les liens complexes entre les actions locales et les enjeux mondiaux et de favoriser la capacité d'adaptation du territoire aux changements.

Depuis sa création, le Parc accompagne les projets liés aux patrimoines et au développement durable des établissements scolaires du territoire. Cette éducation pluridisciplinaire et progressive se traduit par la mise en place d'animations dans les établissements scolaires de la maternelle au lycée. Ces actions menées en collaboration étroite avec l'Education Nationale sont mises en œuvre par un réseau de structures locales d'éducation à l'environnement et aux patrimoines.

Le Parc souhaite également agir sur la qualité de l'offre éducative en participant à l'enrichissement et à la valorisation des pratiques éducatives présentes sur son territoire et en développant des méthodologies innovantes et transférables au service de tous les publics. La formation des animateurs mais aussi la mise en place de procédures d'évaluation et de suivi contribuent au renforcement et à l'amélioration continue des pratiques.

Depuis 2011, l'accompagnement d'habitants dans une visée éducative est devenu une préoccupation centrale du service « Tourisme et médiation des patrimoines ». Le projet du service décline de manière plus opérationnelle des objectifs de la Charte liés à l'appropriation du territoire et du projet du Parc afin de favoriser la compréhension et la conscientisation des enjeux du territoire et d'interroger sur l'évolution des pratiques individuelles et collectives.

Une analyse fine des publics a permis de déployer un panel d'actions plus ciblées visant des personnes concernées et impliquées jusqu'à celles qui sont à sensibiliser. Conjointement, des personnes et structures relais vers les habitants, aptes à démultiplier l'action du Parc, ont été mobilisées : élus, ambassadeurs, associations, acteurs de l'accompagnement social et éducatif.

Parallèlement, le Plan Climat Energie Territoire a favorisé la mise en place d'actions éducatives plus thématiques, permettant d'expérimenter des modalités nouvelles d'intervention avec les habitants.

B. Deux objectifs stratégiques concernés

1. Deux objectifs stratégiques de la charte concernés

- **Objectif stratégique 11 : contribuer à l'éducation des citoyens de demain**

Indicateur d'avancement des objectifs opérationnels ¹⁸

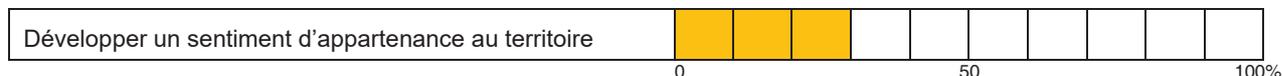


Exemples d'actions menées :

- *Programme d'éducation au territoire : interventions des membres du réseau éducatif du Parc dans les établissements scolaires pour accompagner des projets scolaires sur l'environnement, les patrimoines bâtis, le développement durable (200 classes /an en moyenne).*
- *Organisation de temps de restitution des projets scolaires avec les familles pour partager les découvertes : balades en nature, atelier cuisine, spectacles sur l'énergie ou sur l'alimentation...*
- *Participation à la formation des enseignants du primaire et secondaire : démarches de développement durable, appropriation des ressources pédagogiques du territoire.*
- *Formation des animateurs du réseau ; échanges de pratiques, apports de connaissances sur des thèmes spécifiques (changement climatique et biodiversité par exemple).*

- **Objectif stratégique 12 : s'appropriier le territoire pour confronter son identité et son attractivité**

Indicateur d'avancement des objectifs opérationnels ¹⁰



Exemples d'actions menées :

- *Défis Familles à Énergie Positive : accompagnement de foyers pour réduire leurs consommations énergétiques.*
- *Accompagnement de parents dans la mise en place de pédi-vélo bus.*
- *Forums énergie et habitat sain*
- *Ateliers sur le ménage écologique, la cuisson sans énergie, la mobilité notamment avec des personnes en précarité.*
- *Ateliers sur les métiers du développement durable avec des demandeurs d'emplois*
- *Ateliers sur l'alimentation dans le cadre notamment d'un Défi Familles à Alimentation Positive.*
- *Ateliers prospectifs sur le changement climatique.*

¹⁸ 5 niveaux d'avancement jugés par le chargé de mission référent :



2. Objectifs quantifiés

Objectif	Indicateur	Ambition	Moyenne sur 11 ans
Permettre à un nombre significatif d'élèves d'avoir accès à des projets scolaires sur l'environnement et le développement durable.	% du nombre d'enfants accompagnés parmi les 37 815 enfants de 3 à 17 ans du territoire	12 %	4 894 enfants et jeunes 12,9 %
	Plus de 95 % des enseignants qui sollicitent un accompagnement reçoivent une réponse favorable. La sélection s'effectue avec l'Education Nationale au regard de la qualité des projets proposés et des origines géographiques des écoles (écoles isolées en milieu rural et en ZEP prioritaires). 61 646 élèves – 2 617 classes		
Accompagner des projets scolaires sur l'ensemble de la scolarité d'un élève	% du nombre d'élèves par niveau scolaire	Cycle 1 : 15 % Cycle 2 : 30 % Cycle 3 : 35 % Secondaire : 20 %	Cycle 1 : 33 % Cycle 2 : 25 % Cycle 3 : 28 % Secondaire : 14 %
	Forte demande des enseignants de cycle 1. Difficulté à mobiliser suffisamment les enseignants de cycle 3. Ambitions pour le secondaire remplies depuis 2014. Thèmes des projets : Biodiversité : 26,5 % - Paysage et patrimoine bâti : 25,5 % - Agriculture et alimentation : 15,5 % - Loire et milieux : 15 % - Energie et climat : 8,5 % - Jardin : 8,5 % - Territoire et développement durable : 1 % 29 intervenants : associations, entreprises individuelles		
Soutenir la mise en place de temps de restitution des projets scolaires avec les familles.	Nombre de temps de restitution.	5	4
	Nombre de personnes	200	600
L'action « Regarde c'est chez moi » qui rassemblait plus de 1000 personnes sur un même temps à Montsoreau a été arrêté e en 2011 au profit de temps de restitution dans les écoles pour favoriser la découverte des patrimoines proches et limiter les déplacements des écoles et des familles.			
Permettre à des habitants, non sensibles et non concernés a priori par l'environnement et le développement durable, de participer à des projets à visée éducative.	Nombre de personnes	Non identifiées	1 645
	Diversité des classes d'âges		3 générations (jeunes adultes, actifs, retraités dont 4 ^{ème} âge)
Les actions à visée éducative menées avec des adultes ont commencé en 2011 avec le forum énergie-climat. Elles se sont poursuivies avec la mise en place des pédi-vélobus et des familles à énergie positive. Puis, en partenariat avec les acteurs sociaux, des ateliers sur la maîtrise des consommations énergétiques ou sur la mobilité ont été menés avec des personnes en précarité. En liaison avec le plan climat notamment, des ateliers sur le territoire d'hier, d'aujourd'hui et de demain ont été réalisés avec des adultes et des jeunes d'origines très diverses.			

3. Territoire concerné et bénéficiaires

• Territoire :

117 communes sur les 141 communes que comptait le périmètre initial (avant fusion des communes) ont bénéficié d'interventions dans leurs établissements scolaires.

Sur les 141 communes du périmètre initial (avant les fusions de communes), 21 n'ont pas d'école. 3 communes ayant une école n'ont jamais bénéficié de l'action du Parc en matière d'éducation (Luzé, Pont-de-Ruan et Rilly-sur-Vienne).

97,5 % des communes du Parc sont ainsi concernées par l'action.

• Bénéficiaires

62 924 habitants du territoire bénéficiaires d'actions éducatives entre 2008 et 2018

- Scolaires : 53 635
- Jeunes en dehors du temps scolaire : 251
- Enseignants formés : 130
- animateurs formés : 29
- Membres des familles des élèves participant à des temps de restitution : 6 590

- Membres des familles participant à des temps éducatifs : 644
- Adultes individuels participant à des actions à vocation éducative : 1 645

4. Logiques d'action du Parc

Animation / coordination / mise en réseau (acteurs du territoire)
Connaissance / Inventaires / Etudes
Conseil / expertise
Ingénierie et gestion de projet
Intervention institutionnelle
Maîtrise d'ouvrage
Maîtrise d'œuvre / accompagnement
Médiation environnementale
Communication / Information / Sensibilisation / Formation
Production / Edition de documents techniques ou outils pédagogiques
Transfert d'expérience

5. Moyens mis en œuvre

- **Moyens humains :**

Une chargée de mission éducation à 80 % depuis 2008.

Une partie des actions éducatives est menée en liaison avec les chargés de mission énergie-climat, agriculture-alimentation ou urbanisme. Ils interviennent ponctuellement auprès des habitants lorsque l'action fait appel à des compétences techniques non présentes parmi les membres du réseau éducatif.

- **Moyens financiers mobilisés pour les actions menées :**

Régions : contrats de Parc	Région Pays de la Loire	ADEME COT et COTEC	Mécénat : Naturen	Autofinancement
849 249 €	18 308,5 €	24 932,5 €	8 110 €	26 297 €



Source : suivi comptable mission éducation

C. Exemples d'actions menées

1. La démarche pédagogique « enquête du village »

Accompagnés par un animateur sur 2 journées (en 3 séances), les élèves de cycles 2 et 3 (6-10 ans) enquêtent sur leur quartier, leur village (son histoire, l'usage des bâtiments d'hier et d'aujourd'hui), puis ils imaginent l'avenir de ces bâtiments et de leur commune.

Objectifs pour les élèves

- Identifier les éléments caractéristiques de son village (monuments, commerces, rues...)
- Se représenter son village dans le passé (métiers, vie quotidienne, vêtements...)
- Représenter son village aujourd'hui
- Envisager son évolution.
- **Résultats les plus importants :**

124 classes, soit 2 033 élèves entre 2008 et 2018.

- **Innovation**

Ce projet a été créé en 2006 par 3 structures membres du réseau éducatif du Parc (le CPIE Touraine-Val de Loire, la Maison de Loire en Anjou et le Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne). Cette co-création a permis aux 3 structures concernées de renforcer mutuellement leurs connaissances et pratiques pédagogiques.

- **Transfert**

Ce projet a été présenté lors d'évènements organisés par la Mission Val de Loire et par la Fédération des Parcs.

2. Restitution des projets scolaires avec les familles

Certaines démarches pédagogiques donnent lieu à des temps conviviaux et souvent festifs de présentation et de partage des découvertes des élèves avec leur famille.

Par exemple, dans le cadre des projets sur l'énergie, le spectacle de la compagnie Spectabilis « Atmosphère, atmosphère » est diffusé dans l'école en liaison avec la présentation du projet des élèves (exposition, vidéos). Après le spectacle, des ateliers-jeux sur l'énergie et une présentation des « familles à énergie positive » permettent aux personnes présentes de poursuivre les découvertes et de s'interroger sur leurs pratiques quotidiennes.

Des évènements similaires sont organisés en liaison avec des projets sur l'alimentation (atelier-cuisine avec une diététicienne), la nature (sortie à la nuit tombée pour observer les chauves-souris autour de l'école) ou le jardin (inauguration d'un jardin créé dans l'école).

- **Objectifs**

- Valoriser les projets des écoles ;
- Partager les découvertes des élèves avec leurs familles ;
- Inviter les parents à poursuivre la démarche avec leurs enfants (fréquentation de la nature, réflexion sur les pratiques citoyennes...).

- **Résultats les plus importants**

Ces temps de restitution ont touché 6 590 personnes depuis 2008.

- **Innovation**

Jusqu'en 2011, ces temps de restitution étaient organisés à la Maison du Parc lors d'un évènement appelé « Regarde, c'est chez moi ». Le choix a été fait de les relocaliser dans les écoles afin de favoriser la mise en place de passerelles entre les découvertes des élèves et les réalisations portées par la municipalité et/ou les parents (approvisionnement de la cantine, naturalisation de la cour de l'école, économies d'énergie dans les bâtiments municipaux...).

3. Ateliers prospectifs avec les habitants

Des groupes d'habitants du territoire sont invités à voyager en 2070 et à partager des éléments sur l'évolution potentielle du climat, de la société. Ils projettent ensuite, sur une carte communale, l'avenir du territoire confronté à ces changements et dialoguent sur les propositions.

- **Objectifs pour les participants**

- Se sentir concerné, dans sa vie quotidienne, associative, professionnelle, électorale par cette question du changement climatique ;
- S'approprier des facteurs et conséquences du changement, identifier les incertitudes ;
- Constater que des personnes sont actives, à différents niveaux ;
- Envisager l'évolution de son territoire et des modes de vie ;
- Proposer des solutions individuelles ou collectives.

- **Résultats les plus importants**

296 personnes ont participé à ces ateliers, dont 62 % de femmes, 60 % d'actifs, 16 % de moins de 30 ans : élus de communes PNR, enseignants d'un lycée, membres d'une association culturelle locale, d'une école de danse amateur, de conseils de quartier, de sages ou de jeunes et 150 ambassadeurs du Parc.

- **Innovation**

L'atelier, dans sa forme actuelle, est issu d'expérimentations menées par le Parc depuis 2011 sur le thème du changement climatique et de la prospective territoriale.

- **Transfert**

L'atelier a été présenté à des professionnels de l'éducation et du climat afin de les inviter à se saisir des pratiques pédagogiques expérimentées : réalisation de l'atelier avec les participants puis apports et échanges sur les pratiques pédagogiques. 7 transferts de ce type ont été organisés auprès d'animateurs environnement du réseau éducatif du Parc, d'animateurs de la Région Centre et des Deux-Sèvres, d'animateurs et chargés de mission énergie-climat des PNR Normandie-Maine et Morbihan et enfin de chargés de missions énergie-climat des Régions Centre-Val de Loire et Pays-de-la-Loire.

L'atelier a été suivi par Dominique Bachelart, professeure en sciences de l'éducation à l'Université de Tours et membre du Conseil Scientifique et Prospectif du Parc. Le dialogue réflexif entre la chargée de mission éducation du Parc et ce chercheur a fait l'objet d'un article scientifique présenté à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

D. Gouvernance du projet

1. Instances de pilotage

La Commission Education est l'instance de concertation du Parc du projet éducation. En cohérence avec les objectifs de la Charte, elle prépare les orientations et initie un programme d'actions proposé au Bureau du Parc. Elle assure le suivi et l'évaluation des actions.

La Commission se réunit une à deux fois par an, pour définir le contenu du programme de l'année scolaire suivante, pour faire le bilan des actions et préparer les projets de l'année.

Elle est composée de 51 membres :

- élus délégués au Comité Syndical ;
- représentants de l'Education Nationale et des Directions Départementales de la Cohésion Sociale ;
- représentants des Centres Départementaux de Documentation Pédagogique ;
- un représentant de la Mission Val de Loire ;
- membres du réseau éducatif, acteurs locaux de l'éducation à l'environnement ;
- techniciens des collectivités locales et territoriales œuvrant pour l'éducation à l'environnement ;

- personnes qualifiées ;
- ambassadeurs du Parc.

Elle est présidée par Francine, Moreau, élue de la commune de Restigné. Jocelyne Martin, élue de la commune de Montreuil-Bellay et conseillère départementale du Maine-et-Loire, en assure la vice-présidence.

Les réunions de la commission rassemblent en moyenne 25 personnes.

2. Partenariats et conventions mis en œuvre

Partenariats formalisés (convention)	Partenariats non formalisés Prestataires	Relations ponctuelles
Inspection Académique de Maine-et-Loire Inspection Académique d'Indre-et-Loire Rectorat Centre-Val de Loire Alisée Association du Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne Carrefour des Troglodytes Anjou-Touraine-Poitou CPIE Touraine Val de Loire Maison de Loire en Anjou LPO Anjou	Abbaye de Fontevraud Arbre voyageur Atelier végétal Centres sociaux de Montreuil-Bellay, Doué-la-Fontaine et de Beaufort-en-Vallée CNPE Compagnie Echappée Belle Couleurs sauvages EARL Rabault Ferme cheval nature Ferme des Minimes GABB Anjou Histoire de fruits Maisons de l'emploi de Chinon, de l'Île-Bouchard et d'Avoine Monde de Pierre Frite	Rectorat Pays-de-la-Loire DDJS 37 DDJS 49 AMAP de Saumur Ecomusée du Véron MJC de Saumur Univ Pop du Saumurois Saumur ville d'Arts et d'Histoire Fédération de pêche d'Indre-et-Loire

3. Analyse qualitative de cette gouvernance

- L'Education National un partenaire clé

L'Education Nationale est un partenaire essentiel de l'action éducative du Parc. Elle apporte sa contribution à la sélection des animations et des classes mais aussi, pour certains projets, à la conception d'animations. Elle participe ainsi de manière très concrète à l'évaluation des pratiques et à leur enrichissement.

- Des intervenants prestataires ou partenaires ?

Six membres du réseau éducatif sont engagés auprès du Parc, via une convention partenariale qui définit les contributions de chacun à la mise en œuvre globale du projet éducatif du Parc. Cependant, dans les faits, la différenciation entre ces six structures est les autres membres du réseau, considérés comme des prestataires, s'est estompée au fil des années.

En 2017, une réflexion sur l'évolution du fonctionnement du réseau a été menée avec les structures concernées pour envisager la mise en place de la marque nationale « valeurs Parc naturel régional » pour l'éducation. Il s'agirait d'ouvrir la « marque éducation » à toutes les structures du territoire qui répondent aux critères définis. Le programme éducatif du Parc rassemblerait des animations sélectionnées chaque année par un comité. Ces animations pouvant être proposées par des structures marquées ou non. Le Parc se réserverait en effet la possibilité de mobiliser des intervenants ponctuels, non marqués, afin de diversifier les approches (artistique, sportive...) et/ou apporter des témoignages concrets aux élèves (provenant de professionnels, de citoyens...). Cette proposition fait débat au sein du réseau. Certaines structures considérant que l'action éducative est une activité d'intérêt général, une marque, construite comme un outil commercial, ne serait pas adaptée selon elles à ce type d'activité.

E. Avancées et points forts

Le programme éducatif du Parc est identifié sur le territoire comme un outil de référence pour mener des projets sur l'environnement et le développement durable. Les élus, les enseignants reconnaissent la pertinence de ce projet et le plébiscitent.

Le niveau d'exigence des enseignants a évolué parallèlement à la progression des pratiques éducatives des membres du réseau éducatif. Le Parc a apporté sa contribution à la consolidation des savoirs éducatifs du réseau en proposant des temps de formation, d'échanges de pratiques et de construction collective.

Les outils de suivi et d'évaluation des animations mis en place ont encouragé la professionnalisation des animateurs et alimenté leur réflexivité.

Si le public scolaire demeure le principal bénéficiaire de l'action, des projets à visée éducative vers des habitants ont pu voir le jour grâce à l'implication d'acteurs éducatifs, relais vers des publics spécifiques (centres de loisirs, centres sociaux, maisons de l'emploi...).

F. Difficultés rencontrées et points faibles

Le turn-over relativement important des animateurs des structures du réseau freine parfois la progression collective des pratiques.

L'augmentation des tarifs des animations et des coûts de transport renforcent les inégalités territoriales entre écoles. Les petites écoles isolées ont plus de difficultés à mobiliser des financements complémentaires pour mener des projets.

La cible scolaire prioritaire est la tranche des 8-10 ans (cycle 3), âge le plus adapté en primaire aux actions d'éducation à l'environnement et aux patrimoines. Or, la proportion de classes de cycle 3 mobilisées chaque année reste inférieure aux ambitions (28 % pour un objectif de 35 %). Parallèlement, les enseignants de cycle 1, qui disposent de beaucoup moins de propositions éducatives sur le territoire en dehors de l'offre du Parc, sont deux fois plus nombreux que les cycles 3 à participer au programme éducatif (33 % pour un objectif de 15 %).

La diffusion de dynamiques locales autour de projets éducatifs portés par des établissements reste peu aisée. Il est souvent complexe de mettre en corrélation les attentes d'une municipalité, d'une association de parents par exemple et celles d'une équipe éducative. Les uns et les autres ont souvent des difficultés à accorder leurs agendas et leurs thématiques. Par exemple, une municipalité peut solliciter le Parc pour développer avec des classes un projet sur l'alimentation, afin d'enrichir une démarche d'approvisionnement du restaurant scolaire en produits locaux et biologiques. Cette demande ne trouve pas nécessairement un écho auprès des enseignants. Inversement, un enseignant peut souhaiter mobiliser sa commune sur cette question et ne pas réussir à mobiliser des élus ou des parents.

De même, la diffusion de dynamiques locales éducatives à l'échelle d'un territoire autour d'une thématique commune nécessite souvent une énergie importante pour mobiliser en amont les acteurs. Alors même que les projets intergénérationnels et pluri-partenariaux répondent aux objectifs de ces structures, il est difficile de les inviter conjointement à porter des projets éducatifs autour d'un thème commun avec leurs différents publics (scolaires, loisirs, petite enfance, bénéficiaires de centres sociaux...).

G. Appréciation globale du projet

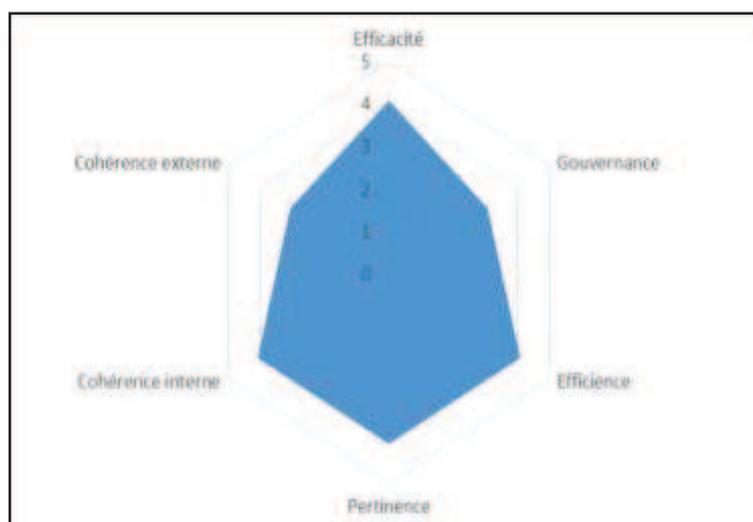
1. Avis du groupe évaluation

L'action éducative vers les scolaires est reconnue sur le territoire. Sa mise en œuvre repose sur un réseau d'intervenants dont les compétences pédagogiques se sont renforcées.

La qualité des projets développés par les enseignants, avec l'aide technique et financière du Parc, a permis à un nombre significatif d'enfants et de jeunes de mieux s'approprier leur espace de vie et de se former à l'exercice de la citoyenneté.

Les actions éducatives vers des publics plus larges sont réalisées pour l'essentiel sur du temps de chargés de mission du Parc. Leur pérennisation dépend de la capacité du Parc à mobiliser des moyens spécifiques et/ou à transférer les savoir-faire expérimentés vers les acteurs du éducatifs du territoire.

2. Perception selon les critères d'évaluation



Efficacité - Les objectifs fixés ont été globalement atteints. Un effort important a été fait notamment pour mieux mobiliser les classes du secondaire mais les classes de cycles 3 restent en sous effectif par rapport aux ambitions. Les actions éducatives vers des publics plus larges sont restées au stade de l'expérimentation, conformément aux objectifs identifiés.

Gouvernance – Les modalités de fonctionnement du réseau sont à ajuster pour répondre aux attentes des membres actuels et intégrer de nouvelles structures. L'implication des élus et acteurs institutionnels reste à renforcer.

Efficience – Les ressources importantes mobilisées pour le volet scolaire ont permis une diffusion assez large de projets dédiés au développement durable dans les établissements scolaires.

Pertinence – Les propositions d'animation ont du s'adapter aux nouveaux programmes scolaires. Le Parc a organisé une formation pour les membres du réseau puis transmis de manière systématique les éléments relatifs aux programmes aux intervenants.

Impact – Les objectifs d'éducation à l'environnement et au développement durable sont inscrits dans les projets des écoles de manière assez systématique. La présence de l'offre éducative du Parc semble renforcer ce phénomène. Les enseignants savent qu'elle existe et peuvent programmer des projets sur ces thèmes. Il arrive que les écoles citent le Parc naturel régional comme partenaire de cette action.

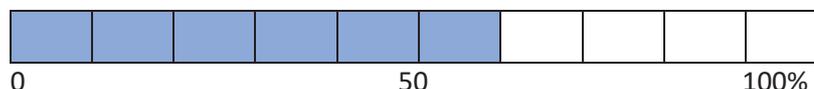
Certaines actions ont donné lieu à des projets dans les établissements scolaires s'inscrivant sur le moyen terme, au-delà des temps d'accompagnement proposés par le Parc (projets jardin, nature dans l'école, alimentation notamment).

Cohérence interne – Les objectifs des actions éducatives ont été recentrés sur les enjeux de la Charte, en priorisant davantage les thématiques accompagnées (appel à projet plus explicite sur les attentes éducatives du Parc et thème de l'année lié aux thèmes des animations de la Maison du Parc).

Cohérence externe – De nouvelles politiques publiques ont vu le jour ou se sont renforcées sur le territoire (Communauté de Communes Chinon-Val de Loire, Conseils Départementaux du 37 et du 49, villes d’art et d’histoire). La cohérence entre ces différents dispositifs pourrait être renforcée.

3. Atteinte des objectifs de la charte

Indicateur d’avancement global du projet



Atteinte des objectifs du projet

	Pas du tout atteints	Atteints très partiellement	Atteints en partie	Globalement atteints
Contribuer à l'éducation des citoyens de demain				
S'approprier le territoire pour confronter son identité et son attractivité				

Indice de satisfaction générale sur le projet :



H. Conclusion générale sur le projet

L'importance des moyens financiers mobilisés et la richesse des partenariats développés sur le territoire, avec notamment l'Education Nationale et les structures membres du réseau éducatif, ont permis de répondre globalement aux ambitions fixées sur le volet scolaire. Il conviendra cependant de continuer à proposer des modalités d'accompagnement adaptées aux attentes et possibilités des établissements scolaires. A cet égard, la question de la baisse des moyens financiers mobilisables et de l'augmentation parallèle des coûts d'animation et de transport peuvent inquiéter.

Le rapport au réel apparaît comme un enjeu éducatif essentiel pour les années à venir. L'éducation au territoire suppose une mise en relation avec l'espace, la nature, l'autre, le vivant. Elle suppose une expérience physique indispensable à l'épanouissement et aux apprentissages. La place de plus en plus prégnante du numérique dans la vie des enfants, des jeunes mais aussi des adultes questionne. Elle interroge de manière assez concrète les objectifs des actions réalisées et la place de ces outils dans les pratiques éducatives.

Le volet « éducation des adultes » reste à structurer et à renforcer. La mobilisation et la formation des acteurs éducatifs du territoire semblent nécessaires pour transférer des pratiques entre les acteurs concernés et pour susciter de nouvelles innovations.

L'avis du technicien

Les évolutions climatiques et sociétales interrogent et vont interroger de plus en plus la capacité des sociétés à s'adapter et à faire évoluer leurs modes de vie. Face à cet enjeu, les acteurs de l'éducation à l'environnement et aux patrimoines et surtout les acteurs de l'accompagnement social ont un rôle crucial à jouer. Le Parc et son réseau d'intervenants peuvent être un point d'appui pour les autres acteurs éducatifs concernés par ces questions. Il s'agira de favoriser le transfert des connaissances et d'accompagner l'expérimentation puis la diffusion de pratiques éducatives adaptées.